



La FIFA a décidé de retenir les revenus du Cameroun liés à la participation des Lions Indomptables à la dernière Coupe du monde pour indemniser Antonio Conceicao, l'entraîneur portugais qui avait été abusivement limogé.

Selon le magazine CFOOT, la FIFA aurait depuis plusieurs semaines saisi la FECAFOOT (Fédération Camerounaise de Football) en vue de l'exécution de la décision de juin 2022 condamnant l'instance faîtière du football camerounais au paiement de 1,6 million d'euros à Antonio Conceicao.

Face à l'inaction de la FECAFOOT, la FIFA aurait décidé de prendre les choses en main et de retenir les revenus du Cameroun liés à la Coupe du monde pour indemniser l'entraîneur portugais. Selon des sources proches du dossier, cette décision de la FIFA est motivée par le retard de paiement des sommes dues à Antonio Conceicao, malgré des recours infructueux de la FECAFOOT auprès du TAS (Tribunal Arbitral du Sport) et des juridictions civiles suisses.

Toujours selon CFOOT, le Cameroun est également sous le coup de sanctions sportives, notamment l'interdiction de participer aux prochaines échéances sportives internationales.

Cette interdiction serait due à l'inaction de la FECAFOOT face à d'autres affaires, notamment celle de "Le CoQ sportif" qui est en instance, mais aussi à des intérêts devenus exorbitants du

fait du retard de paiement à Antonio Conceicao.

Cette décision de la FIFA représente une situation difficile pour le football camerounais qui se retrouve dans une passe difficile avec ces sanctions sportives et le paiement de l'indemnisation à Antonio Conceicao. La FECAFOOT devra prendre des décisions rapidement pour sortir de cette situation préjudiciable pour l'image du football camerounais et du pays en général